

Club : _____

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2025 A ROSHEIM

Informations concernant le président ou la présidente du club

N° de licence :

NOM :

Prénom :

Nom du club :

N° d'affiliation :

Cocher l'option correspondant à votre choix et compléter les zones s'y rapportant

Option 1

Je représente personnellement mon club

Option 2

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) des licencié(e)s non suspendu de mon club afin de représenter mon club lors de l'assemblée générale du District D'Alsace de Football du 28 juin 2025, prendre part aux délibérations et émettre les votes suivant l'ordre du jour.

N° de licence :

NOM :

Prénom :

Option 3

En mon absence, je donne pouvoir à un(e) licencié(e) d'un autre club non suspendu et représentant déjà lui-même son club à cette assemblée, afin de représenter mon club lors de l'assemblée générale du District d'Alsace de Football du 28 juin 2025, prendre part aux délibérations et émettre les votes suivant l'ordre du jour.

N° de licence :

NOM :

Prénom :

Nom du club :

N° d'affiliation :

Il ne peut être utilisé que par un délégué licencié au titre de la saison 2024-2025, dans les conditions précisées ci-dessus, non suspendu.

Fait à, le 2025

Le présent pouvoir ne peut être signé que par le (ou la) président(e) du club

Nom et prénom du président du club, signature et cachet du club